

Séance de conseil ordinaire du 10 septembre 2024

(18 heures 30)

Président : Monsieur SABATIER Michel, Maire.

Présents : Madame PAQUIS Claire, et Messieurs SABATIER Michel, ROBIN Hervé, NORTIER Patrick, DELVAUX Johnny, HUDEC Lionel, PIERRON Jimmy, FERRARI Olivier Départ à 19h30

Absents excusés : FRIEDRICH Céline, KACZMAREK Béatrice, COLOMBEAU Johan, FERRARI Ludovic pouvoir à FERRARI Olivier, HOURRIEZ Amandine avec pouvoir à Claire PAQUIS

Absents non excusés :

Secrétaire : NORTIER Patrick

Election du secrétaire de séance

Monsieur Patrick NORTIER est élu à l'unanimité secrétaire de séance.

Ordre du jour

20240910-01 Approbation du compte rendu de la réunion du 15 avril et du 01 août 2024

20240910-02 Acquisition de la seconde parcelle (M.REITZ) pour l'assainissement

20240910-03 Emprunt Agilor tracteur

20240910-04 Tickets manège

20240910-05 Fonds d'aide au jeune

20240910-06 Fonds d'aide au logement

20240910-07 Demande d'acquisition de la parcelle de M. PIERRE

20240910-08 Vente de bois ONF

20240910-09 Convention ESPACE SANS TABAC (INFO)

20240910-10 Agrainage par la société de chasse « La linette »

20240910-11 DIVERS

Présence de M. Jean-Marie PIERRE

N20240910-02 Acquisition de la seconde parcelle pour l'assainissement

Point reporté à la prochaine séance.

N20240910-03 Emprunt Agilor Tracteur

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire par le conseil, Monsieur Patrick NORTIER ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées en début de séance.

Le Président de séance donne connaissance, aux membres présents, du projet envisagé par la Collectivité, objet de la présente demande de financement, à savoir :

L'achat d'un tracteur agricole NEW HOLLAND

Il expose que ce projet comporte l'exécution d'un programme de travaux dont il soumet le mémoire justificatif et dont le devis s'élève à 49 800.00 € T.T.C.

Les membres présents, après avoir entendu l'exposé du Président et après un échange de vues :

1° - Prennent en considération et approuvent le projet qui leur est présenté,

2° - Déterminent comme suit les moyens financiers à envisager pour faire face aux dépenses du projet :

Montant du Devis :49 800.00 €
Subvention (s) :0.00 €

Court terme FCTVA0.00 €
Autofinancement0.00 €
Emprunt sollicité au CANE. : AGILOR
PRET MOYEN TERME49 800.00 €

et décident de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Nord Est à Reims, 25, rue Libergier l'attribution d'un prêt de 49 800.00 Euros, au taux fixe de 2.80 % en vigueur à la signature du contrat et dont le remboursement s'effectuera en 7 années à partir de octobre 2024 par périodicité annuelles. Frais de dossier 150.00 €

3° - Ouvrent au budget de l'exercice courant, les crédits et les débits correspondants,
4° - Prennent l'engagement, au nom de la Collectivité, d'inscrire en priorité, chaque année, en dépenses obligatoires au budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances ainsi que de créer et mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances,

5° - Autorisent la signature de tous les actes contractuels afférents à cette opération et confèrent, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à son représentant légal, Monsieur Michel SABATIER Maire de Messincourt, pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y seront insérées.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

N20240910-04 Tickets de manège 2024

Monsieur le Maire propose qu'à compter de cette année, d'ajouter les enfants scolarisés à l'école primaire de Messincourt mais habitant à l'extérieur du village pour l'attribution de tickets de manège gratuit (12 pour cette année 2024) et d'augmenter le prix du ticket à 1.50 € au lieu de 1 €.

Le conseil municipal adopte à 9 voix Pour 1 Contre, l'ajout des enfants extérieurs de l'école de Messincourt.

Le conseil municipal adopte de laisser le tarif à 1 € à 6 voix Pour, 1 abstention et 1 Contre, 4 voix était pour le tarif à 1.50 €

N20240910-05 Fonds d'aide au jeune (FAJ)

Demande d'abondement du Conseil départemental pour le fonds d'aide aux jeunes concernant les 18-25 ans en difficultés le conseil municipal a rejeté la demande 9 voix et 1 abstention.

N20240910-06 Fonds d'aide au logement (FAJD)

Demande d'abondement du Conseil départemental pour le fonds de solidarité pour le logement, le conseil municipal a approuvé la demande 9 voix et 1 abstention.

Le point sera remis à l'ordre du jour pour décider du montant alloué de la subvention.

N20240910-07 Demande d'acquisition d'une parcelle communale par M. PIERRE

Point reporté à un prochain conseil municipal M. PIERRE était présent, le conseil municipal lui demande une proposition financière écrite que M. le Maire présentera lors d'une prochaine réunion de conseil.

Le conseil municipal propose à M. Pierre une échange de terrain.

N20240910-08 Vente de bois ONF

Remis en attente avec convocation de l'ONF

Départ d'Olivier FERRARI 19h30

N20240910-09 Convention espace Sans Tabac (INFO)

La pose de 3 panneaux « ESPACE SANS TABAC » sont prévues sur les grilles de l'école et sur la façade de l'hôtel des Forges avec l'accord du propriétaire de la maison
Une note d'information auprès des parents par le biais de ONE sera fait par la directrice de l'école.
Une convention a été signée avec le comité des Ardennes de la ligue contre le Cancer et qu'un arrêté a été établie.
L'arrêté sera mis dans le panneau d'affichage de l'école.

N20240910-10 Agrainages Société de chasse « LA LINETTE »

M. BOSSERELLE président de la Chasse « La linette » est venu s'entretenir avec M. le Maire concernant l'agrainage dans la forêt communale.
Un plan doit être établi pour définir les zones où l'agrainage doit être effectué.
Devant le manque de document que doit fournir la société de chasse aucune décision n'a été prise et M. Le Maire demandera un complément d'information auprès de la fédération de Chasse.

N20240910-11 DIVERS

- L'entreprise DUMAY continue les visites domiciliaires
 - Un dégât des eaux a été déclaré dans les locaux de la mairie, une fuite d'un WC a été découvert au retour de vacances, les murs de la salle contigüe ont été fortement sinistrés
 - Il a été remonté des problèmes concernant le surpresseur de la salle des fêtes ainsi que les 2 chauffe-eau du vestiaire de foot, un devis est en cours auprès de l'entreprise 2A Chauffage
-

SABATIER MICHEL	NORTIER Patrick	HUDEC Lionel	KACZMAREK Béatrice	FERRARI Ludovic <i>Pouvoir à FERRARI Olivier</i>
DELVAUX Johnny	FRIEDRICH Céline	COLOMBEAU Johan	ROBIN Hervé	PIERRON Jimmy
FERRARI Olivier	PAQUIS Claire	HOURRIEZ Amandine <i>Pouvoir à PAQUIS Claire</i>		